

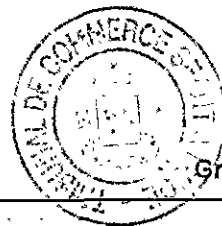
12/14/2012

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



12183474



30 OCT. 2012

Greff

N° d'entreprise : 0476.509.728
Dénomination (en entier) : **Docteur Guy Mans - Maladies et Chirurgie des Yeux**
(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Civile sous forme de SPRL**

Siège . Rue de Plainevaux 185 4100 Seraing
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Démission d'un gérant**

Texte:

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28 SEPTEMBRE 2012

L'Assemblée, à l'unanimité :

- 1) prend acte et accepte la démission de Mr Guy MANS de ses fonctions de gérant avec effet au 28/09/2012 ;
- 2) précise que c'est à l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice social 2011/2012 qu'il appartiendra de donner décharge au gérant démissionnaire pour l'accomplissement de son mandat du 1er octobre 2011 au 28 septembre 2012 ;
- 3) décide que la société sera dorénavant administrée par un seul gérant, qui disposera des pouvoirs prévus à l'article 14, dernier alinéa, des statuts.

Bernard MANS
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad --12/14/2012-- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature